

## ORIENTATIONS STRATÉGIQUES RÉGIONALES 2016-2019

### 1. Soutenir le développement global de l'enfant

#### 1.1. Faire connaître les succès d'intégration des enfants vulnérables aux services de garde et les bénéfices pour ceux-ci

- 1.1.1. Promouvoir l'importance des services de garde de qualité pour les enfants vulnérables
- 1.1.2. Faire connaître les conditions de succès et les obstacles à l'accessibilité des services de garde éducatifs

#### 1.2. Consolider les savoirs et faciliter l'échange et la diffusion des connaissances et des pratiques visant :

- le développement global des enfants

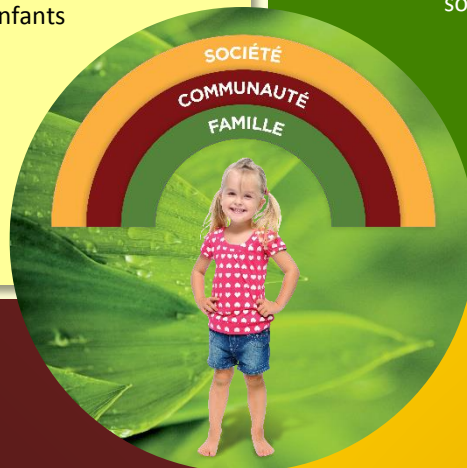
### 2. Appuyer les approches qui visent tous les parents tout en portant une attention particulière aux groupes les plus vulnérables

#### 2.1 Contribuer à mieux faire connaître les services 0-5 ans

- 2.1.1 Identifier les pratiques prometteuses et efficaces

#### 2.2. Consolider les savoirs et faciliter l'échange et la diffusion des connaissances et des pratiques visant :

- 2.2.1. À soutenir les pratiques parentales positives et à valoriser le rôle de parent
- 2.2.2. À soutenir les compétences des intervenants qui sont en contact avec les familles vulnérables



### 3. Consolider le partenariat, la collaboration et la concertation

#### 3.1 Consolider les alliances et les arrimages entre les réseaux concernés par le développement des enfants

- 3.1.1 Développer un mécanisme de communication efficace avec les concertations locales en petite enfance
- 3.1.2 Améliorer l'arrimage entre les instances de concertation régionales

#### 3.2 Consolider les savoirs et faciliter l'échange et la diffusion des connaissances et des pratiques pour :

- 3.2.1 Agir sur les déterminants sociaux de la santé
- 3.2.2 Faciliter le passage à l'école

### 4. Favoriser l'élaboration de politiques publiques favorables au développement des tout-petits

#### 4.1 Promouvoir l'importance d'intégrer les besoins des tout-petits dans les politiques familiales municipales

- 4.1.1 Créer des alliances avec des acteurs municipaux (ex.: Carrefour action municipale et famille)
- 4.1.2 Fournir des argumentaires, outils et données utiles aux acteurs locaux

#### 4.2 Exercer un rôle de vigie sur les politiques publiques

- 4.2.1 Mettre en place un mécanisme pour être à l'affût des modifications sur les politiques sociales et publiques ayant des impacts sur le développement des tout-petits